

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SSO - Société suisse des officiers

Prises de position de la SSO sur des sujets traités par le Conseil national pendant la session d'été

Rédaction SSO

Pour la SSO il est très important que toutes les mesures concernant l'armée prennent en considération l'idée de milice ancrée dans la Constitution. La flexibilité dans des situations qui évoluent constamment est aussi possible sans une professionnalisation de l'armée. En considération des réductions des effectifs, il faut éviter d'affaiblir à long terme la fonction stabilisatrice exercée par l'identité de citoyen et soldat. C'est aussi sur ces aspects que la SSO base son appréciation des décisions politiques.

L'étape de développement 08/11 est en route

La Société suisse des officiers est satisfaite du résultat positif de la votation au Conseil national sur la révision de l'organisation de l'armée. Elle sait beaucoup de gré au Conseil national d'avoir ancré expressément dans l'ordonnance que l'armée dans son ensemble doit pouvoir accomplir les missions qui lui sont confiées par la constitution et la loi. Par cela, tous malentendus sur une éventuelle spécialisation des différents rôles dans l'armée sont éliminés. La SSO espère que le Conseil des Etats appuiera cette version après que la majorité bourgeoise a aussi été soutenue par le Conseiller fédéral Schmid. La SSO compte d'ailleurs sur l'assurance du Conseil fédéral de ne réduire les bataillons blindés qu'à la moitié sans porter préjudice au transfert de l'accent principal vers l'infanterie. L'étape de développement 08/11 est en route.

Par contre, la décision du Conseil national, arrêtée le 6 juin, de doubler à 30% l'effectif des militaires en service long d'une année, n'est pas très convaincante. Il manque toujours une vérification approfondie des conséquences pour l'armée de milice. Sur ce point, la SSO attend une correction du Conseil des Etats, dont la commission de sécurité s'est déjà prononcée contre cette motion.

Programme d'armement 07

La Société Suisse des Officiers se montre satisfaite que le programme d'armement 07 ait été approuvé clairement au Conseil national. L'accent est mis sur des systèmes de télécommunication et d'information de commandement compatibles avec le principe de milice, car ils sont indispensables pour pouvoir réagir de manière adéquate à toutes les formes de menace actuellement concevables par rapport à la sécurité intérieure et extérieure. Lors de futurs débats sur la politique de sécurité, il faut continuer à tenir compte de la compatibilité avec le système de milice ainsi que de la complexité des formes de menace actuelles et de leur changement rapide.

Félicitations au nouveau chef de l'armée

La Société suisse des officiers est satisfaite que le Conseil fédéral ait décidé suffisamment tôt de la succession du Commandant de corps Christophe Keckeis. Grâce à cela, le nouveau Chef de l'armée aura la possibilité de se mettre au courant de la mission complexe pendant plusieurs mois. En élisant un brigadier qui a commandé une brigade blindée de l'armée XXI, le Conseil fédéral a d'ailleurs signalé clairement la future orientation de l'armée. La SSO félicite le brigadier Roland Nef de son élection et lui souhaite beaucoup de succès et de fermeté dans sa charge pleine de responsabilités.

Le comité de la SSO

Col SMG Michele Moor, président, Cureglia, SO TI - Major Markus Blaas, vice-président, Volketswil, SSOART - Col Denis Froidevaux, vice-président, Chexbres, SO VD - Lt col EMG Hans Schatzmann, vice-président, Wangen a-Aare, SO SO - Lt col Harry Morger, chef des finances, Wallisellen, SSOLOG - Col EMG Adrian Ambühl, Münsingen, SO BE - Major EMG Niels Büchi, Horgen, ASOR - Col EMG Raynald Droz, Estavayer-le-Lac, SO FR - Ten col Rino Fasol, Mendrisio, SO TI - Major Peter Fischli, Neuhausen am Rheinfall, SO SH - Lt col EMG Franz Gander, Buochs, SO NW - Lt col Peter Graf, Winterthur, SO ZH - Lt col Rolf Häfeli, Zeihen, SOLOG - Col EMG Stefan Holenstein, Zürich, OG Ber - Lt col Willi Keller, Flaach, SO trp bl - Major Heidi Kornek, Breganzona, Adj - Col EMG Hans Georg Lüber, Genève, SO GE - Cap Michael Marty, Altendorf, SO SZ - Col EMG Robert Riedo, Düdingen, SO FR - Plt Rainer Ringgenberg, Moosseedorf, AGFACo - Lt col Olivier Savoy, Riehen, AVIA - Col EMG Walter Steiner, Eschenbach, SO SG - Major EMG Christoph Zimmerli, Bern, OGBB





La sécurité militaire exécute des tâches de police de sécurité, judiciaire et de circulation dans l'armée. Elle produit d'exigeantes prestations policières dans le cadre d'engagements subsidiaires au profit d'autorités civiles. Elle assure l'état de préparation, l'exploitation et l'entretien de constructions de conduite ainsi que d'autres infrastructures de défense. L'élimination de munitions non-explosées et le déminage militaire/humanitaire appartiennent également à son spectre de missions.

Photos: Journée des Forces terrestres, Thoune, 2006.

